GROUPE INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

****

Avis d'achat sur bon de commande n° 80/2026

Le Groupe ISCAE-Casablanca procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Articles publicitaires.

Consistance de la prestation

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté	Garanties exigées
05	**Conception, réalisation et impression du Rapport du Conseil d'Administration**	**Rapport Annuel du Groupe ISCAE : Conception, réalisation et impression** Nombre de pages : 250 pages (incluant la couverture) • Format : 21 x 29,7 cm (fermé) • Impression : 4 couleurs Recto/Verso • Couverture : ICE WHITE 300 g • Intérieur : ICE WHITE 125 g • Finition : Dos carré collé • Quantité : 50 exemplaires • Délai de livraison : 24 heures après la validation finale. **1. Prestations attendues :** • Conception graphique et rédactionnelle ; • Propositions de quatre maquettes initiales pour validation avant finalisation ; • Impression du rapport. **2. Exigences globales du prestataire :** • **Création graphique :** le prestataire doit prendre en charge la recherche, la sélection, l'achat et l'intégration des éléments visuels (photos, illustrations, graphiques) à partir des banques d'images et autres sources. Les éléments visuels doivent être validés par le Groupe ISCAE avant intégration dans le rapport. ; • **Propositions de maquettes :** le prestataire doit proposer au minimum quatre (4) maquettes distinctes, incluant des photos et illustrations différentes. Ces maquettes doivent être soumises pour validation par le Groupe ISCAE ; • **Proposition de papier :** Le prestataire doit soumettre au Groupe ISCAE quatre échantillons de papier conformes aux spécifications du cahier des charges, pour validation avant démarrage de la prestation ;	U	50	

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté	Garanties exigées
		• **Présence physique :** le prestataire devra se déplacer régulièrement (au minimum trois fois par semaine) au siège du Groupe ISCAE à Casablanca pour des réunions de suivi et d'ajustement. Il devra également être disponible pour des déplacements à tout moment si nécessaire ; • **Expérience requise :** le prestataire doit avoir une expérience significative dans la conception, la réalisation et l'impression ; • **Accessibilité :** le prestataire doit être régulièrement joignable par téléphone et par email ; • **Maîtrise linguistique :** le prestataire doit avoir une maîtrise parfaite de la langue française et anglaise. Une attention particulière doit être portée à la correction des fautes d'orthographe et de style dans tous les documents produits. Le prestataire doit effectuer une lecture intégrale du document avant transmission de chaque version du BAT ; • **Délai de livraison :** le 1er BAT (Bon à Tirer) doit être livré dans un délai de 24 heures suivant la transmission des éléments nécessaires ; • **Modifications :** le Groupe ISCAE se réserve le droit de demander autant de modifications que nécessaire avant la livraison définitive des rapports. **3. Pénalité de retard :** En cas de dépassement des délais d'exécution, le prestataire sera passible d'une pénalité de 1 ‰ (un pour mille) du montant total du bon de commande par jour de retard. En outre, le Groupe ISCAE se réserve le droit d'annuler le bon de commande sans indemnités lorsque le plafond des pénalités est atteint. **4. Résiliation du contrat :** Le bon de commande pourra être résilié de plein droit, sans mise en demeure préalable, dans les cas suivants : • Défaut d'exécution dans les délais impartis ; • Non-conformité de la prestation par rapport aux éléments validés et défaut de remplacement de cette prestation par le prestataire.			

- ✓ Lieu de livraison : **Groupe ISCAE, Km 9,5 route de Nouasseur B.P. 8114 Casablanca.**
- ✓ Date de livraison/d'exécution : **24h après validation**
- ✓ Date et heure limites de réception des devis des concurrents : ..23.NOV.2026..... **à 12h00**.
- ✓ Délai et modalité de paiement : **60 jours par virement** et ce, après livraison et à compter de la date de réception de la facture.

N.B/ Le prestataire s'engage à transmettre, sans délai après exécution de la prestation ou livraison, l'ensemble des documents nécessaires au paiement (facture conforme, bon de livraison signé, PV de réception, documents administratifs). En cas de retard dans la transmission de ces pièces, le prestataire reconnaît que le délai légal de paiement ne peut être imputé à l'établissement public.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les visuels et les bons à tirer doivent être validés par le Groupe ISCAE avant impression et livraison définitive.

Tarik EL MALKI
Directeur Général
Groupe ISCAE